Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée IND-UT-125,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ IND- UT-125 (v. A14.1) : Mise en place d'un traitement d'eau performant pour l'alimentation de chaudière(s) de production de vapeur d'une chaufferie dont la puissance thermique nominale totale est inférieure à 20 MW.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……..
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……..
Référence de la facture : ……..
*Nom du site des travaux : ……..
*Adresse des travaux : ……..
Complément d'adresse : ……..
*Code postal : ……..
*Ville : ……..

*Secteur de réalisation de l'opération : Industrie ☐ OUI ☐NON

*La puissance thermique nominale de l'ensemble des chaudières composant l'installation de combustion, hors chaudières de secours, est inférieure à 20 MW
NB : puissance définie à la rubrique 2910 de l'annexe à l'article R.511-9 du code de l'environnement comme « la puissance thermique fixée et garantie par le constructeur, exprimée en PCI et susceptible d'être consommée en marche continue ».

*Type de traitement d'eau installé :
☐ par osmose inverse
☐ par déminéralisation sur résines échangeuses d'ions

*Conductivité de l'eau d'appoint en aval du traitement d'eau inférieure ou égale à 50 µS/cm : ☐OUI ☐NON

*Somme des puissances utiles nominales des chaudières concernées par le traitement de l'eau (hors chaudières de secours) :
P (kW) =……
NB : puissance définie par l'article R.224-20 du code de l'environnement comme « la puissance thermique maximale fixée et garantie par le constructeur comme pouvant être délivrée au fluide caloporteur en marche continue ».

A ne remplir que si les marques et référence du système de traitement d'eau performant ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation :
*Marque : ……..
*Référence : ……..

*Mode de fonctionnement du site :
☐ 1x8 ☐2x8 ☐3x8 avec arrêt le week-end ☐3x8 sans arrêt le week-end